

Questions orales

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La question à être soumise pour étude au Comité spécial de la Chambre porte sur la résolution d'accompagnement, mieux connue comme la proposition McKenna. Cette proposition vise à amender l'Accord constitutionnel de 1987, c'est-à-dire l'Accord du lac Meech. Le premier ministre est-il d'avis que le mandat de ce Comité spécial de la Chambre pourrait être élargi pour inclure tout autre amendement se rapportant à la Constitution du Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que j'ai répondu à cette question dans mon discours jeudi soir lorsque j'ai mentionné qu'il ne s'agit pas d'une offre finale, à prendre ou à laisser, mais d'un certain nombre de modifications que tous les Canadiens devraient étudier sérieusement. Je crois qu'il y a moyen de tendre la main aux Canadiens qui se sentent oubliés par l'Accord du lac Meech: les autochtones, les habitants du Nord, certains groupes de femmes, sans compromettre l'Accord lui-même et le consensus qu'il crée. Je pense que cela répond à mon honorable ami.

[Traduction]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, le premier ministre McKenna a dit, et je cite un extrait de son propre document: «La résolution d'accompagnement prévoirait la tenue d'audiences publiques par le Parlement et toutes les assemblées législatives dûment constituées avant que l'on n'adopte des amendements constitutionnels.»

Comment le premier ministre du Canada se propose-t-il de faire participer à ce processus l'ensemble du Parlement, soit la Chambre des communes et le Sénat, afin de le rendre vraiment constitutionnel?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il a déjà été convenu que le chef des libéraux, celui des néo-démocrates et moi allons intervenir à ce sujet demain après-midi, à 15 heures, justement pour traiter de ce point.

Comme le sait mon honorable ami, c'est à chaque assemblée législative à présenter une motion constitutionnelle qui met le processus en marche.

M. Gauthier: Le Sénat.

M. Mulroney: Mon honorable ami s'interroge sur le Sénat. Il pourrait s'informer auprès de ses collègues du

caucus libéral au Sénat pour avoir une meilleure idée de ce que les libéraux au Sénat se proposent de faire.

Nous agissons au nom de la Chambre des communes. Les autres gouvernements agiront au nom de leur assemblée législative. Nous agissons au nom de la Chambre des communes, et j'espère que mon honorable ami continuera à préconiser la suprématie de la Chambre des communes, dont les membres sont élus, sur un Sénat composé de membres nommés.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je m'adresse au premier ministre. Pendant la campagne électorale de 1988, les Canadiens ont entendu parler encore et encore du nombre d'emplois que l'Accord de libre-échange allait créer. Le premier ministre a dit lui-même au cours de cette campagne que l'entente créerait 250 000 emplois au Canada.

Pourtant, en fin de semaine, l'ancien adjoint du négociateur en chef, Gordon Ritchie, a déclaré à une conférence à laquelle assistaient le premier ministre et le cosignataire de l'accord, Ronald Reagan: «L'Accord de libre-échange ne créera pas beaucoup d'emplois. C'est spécieusement qu'on a affirmé le contraire dans le feu de la campagne électorale.»

L'accord fait perdre des milliers d'emplois. Je demande au premier ministre d'avouer aujourd'hui qu'il a eu tort de le présenter comme favorable à la création d'emplois.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'affirmation dont parle mon amie et selon laquelle l'Accord de libre-échange doit créer 250 000 emplois a été faite par le Conseil économique du Canada, par l'entremise de sa distinguée présidente, Judith Maxwell. J'ai cru M^{me} Maxwell à ce moment-là et je ne peux rien lui reprocher d'autre aujourd'hui, que d'être restée en deça de la vérité.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Ma collègue et amie rapporte les dires d'un conférencier. L'Accord de libre-échange est tellement populaire que les conférences se multiplient.

Je voudrais lui citer un extrait de la Gazette portant sur les conclusions d'une autre conférence qui a eu lieu à l'Université Bishop, à Lennoxville, en fin de semaine:

Plusieurs de nos principaux chercheurs en économie sont d'avis que le libre-échange rapporte un dividende hâtif étonnamment riche sous forme de solides investissements tant de la part d'entreprises canadiennes qui se modernisent ou prennent de l'expansion que de celle d'entreprises étrangères. Cela explique en partie pourquoi le Canada échappe à la récession et pourquoi, contrairement aux attentes et en dépit de la cherté de l'argent, le chômage n'augmente pas» disent